



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E141126

VALABLE JUSQU'AU 02/11/2026

ÉDITÉ LE

22/09/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2007

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 05/03/2024
50 000

Raison sociale : MIEUX RENOVER 91 (AGENCE)

4 RUE DU MOULIN A VENT
78310 COIGNIERES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VERSAILLES

Téléphone : 01 60 77 22 22

Fax :

Siret : 493 917 439 00066

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 211364500115

Portable :

Site Internet : www.mieuxrenover.com

E-mail : admin@mieuxrenover.com

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000011073001304

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000011073001304

Responsabilité légale :

NEL CONSULTING (887 826 675) / EL MRABET NAJIB PRÉSIDENT

Situation fiscale et sociale : A jour au 22/09/2025

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	21/01/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	21/01/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	21/01/2025
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	18/07/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	18/07/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	18/07/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	18/07/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	18/07/2023
o Isolation des combles perdus	21/01/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	18/07/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.